

« Un projet ambitieux pour un site d'exception »

Rencontre avec le député-maire de Boulogne-Billancourt, Pierre-Christophe Baguet

C'est le 7 juillet dernier que Pierre-Christophe Baguet et Jean Nouvel, l'architecte coordinateur de l'île Seguin ont dévoilé le projet qui définit les axes de développement de ces 11,5 ha, parmi les plus convoités de la région parisienne où s'élevait l'usine la plus célèbre de France. Le député-maire de Boulogne-Billancourt a reçu Ametis-Infos pour un entretien au cours duquel il est revenu en détail sur le contexte dans lequel ce programme va sortir de terre.

Ametis Infos :

Quel bilan faites-vous sur l'avancement de l'opération d'urbanisme "Île Seguin-Rives de Seine" ?

Pierre-Christophe Baguet : Tout d'abord, il faut rappeler que l'opération d'urbanisme -en y incluant notamment la rénovation du quartier du Pont de Sèvres- porte au total sur 74 ha, les 52 ha des anciens terrains Renault étant répartis entre les 32 ha du Trapèze, les 8,5 ha de parcelles éparses -également appelés " confettis " - et les 11,5 ha de l'île Seguin.

Sur le Trapèze et les " confettis ", tout avance normalement. La dernière vente de Renault sur la partie Ouest [de la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres à l'avenue Emile-Zola - ndlr] a été signée. L'aménagement de cette zone est complètement engagé. C'est la bonne nouvelle du moment !

Sur le Trapèze Est [de l'avenue Emile-Zola à la rue de Meudon] on progresse également. Les jurys se sont réunis pour choisir les projets architecturaux de la plupart des macro-lots. Il restait une interrogation sur l'îlot D5 [à l'angle du quai et de la rue de Meudon] sur lequel Renault envisageait de construire un nouveau siège social. Mais, au final, l'entreprise n'a pas souhaité donner suite à ce projet d'implantation. Cette parcelle sera vendue à un promoteur. Mais Renault conservera l'usage du bâtiment Pierre-Dreyfus [ex-bâtiment X].

Nous avons encore à finaliser la vente par Renault à la Ville de l'îlot A5 [place Jules Guesde] où sera construit un lycée dont l'architecture intègrera la conservation du portail emblématique du Trapèze. L'achat de ce terrain devrait être prochainement entériné par le Conseil Municipal. Par ailleurs, le gros-œuvre du centre culturel et culturel musulman de l'îlot V est achevé. Sa livraison interviendra au printemps prochain. Et, comme je l'avais souhaité, la conversion de 30 000 m² de logements en bureaux est validée, de même que la zone artisanale dont j'avais demandé la création.

Voilà pour le contexte général. Et je le répète : sur le Trapèze, tout va bien, malgré un contexte économique toujours aussi compliqué.

Ametis-Infos :

Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs la genèse du nouveau projet de l'île Seguin ?

Pierre-Christophe Baguet : L'île Seguin demeure un symbole fort. Dès juillet 2008, j'ai déclaré qu'il fallait faire un point sur ce qui avait été décidé et réétudier les équilibres financiers. Nous nous sommes réunis avec le Conseil Général et l'Etat, représenté par le Ministère de la Culture, et chacun a fixé ses objectifs. En juillet 2009, la Ville et la SAEM ont choisi Jean Nouvel comme architecte coordinateur, avec pour mission d'assurer la cohérence de l'ensemble du projet de l'île, et le Conseil Général a présenté son projet d'aménagement d'un pôle musical sur la pointe aval.

Avec une salle de 3 000 à 5 000 places pour les comédies musicales, ce programme est un événement en soi. En effet, des deux salles parisiennes spécialisées dans les comédies musicales, la plus récente, le Palais des Congrès de la Porte Maillot, a été inaugurée en 1974 et la plus ancienne, le Palais des Sports de la Porte de Versailles, date de 1960. Aucun équipement culturel de cette nature n'a donc été construit depuis plus de trente-cinq ans. Alors que de telles salles existent à Londres, à Berlin et ailleurs en Europe, il n'y en a aucune en France, et notamment à Paris, qui répondent aux exigences techniques actuelles en termes d'acoustique et de mise en scène. Il existe donc un véritable potentiel que le Conseil Général est bien décidé à exploiter.

Ametis-Infos :

Quels sont les autres équipements prévus pour compléter ce pôle musical de la pointe aval ?

Pierre-Christophe Baguet : A côté de cette salle principale, il y en aura une autre d'une capacité de 700 à 900 places pour la musique classique dans laquelle sera programmée notamment de la musique sacrée. Cette salle correspond à un réel besoin au sein de notre Communauté d'Agglomération GPSO [Grand Paris Sud Ouest] où résident 300 000 habitants répartis dans sept communes et pour laquelle nous avons choisi de mettre en avant le sport de haut niveau et l'en-

seignement musical afin d'y apporter un peu plus d'âme et de lien social. Dans ces sept villes, les conservatoires sont de niveau départemental, régional, voire national. Rien qu'à Boulogne-Billancourt, 4 000 à 5 000 personnes sur les 112 000 habitants suivent un enseignement musical.

La Maîtrise des Hauts-de-Seine qui constitue le chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, actuellement basée à Suresnes, sera également hébergée au sein de ce pôle musical. Et nous y transférerons le Conservatoire Régional de Boulogne-Billancourt, le 3^e de France après Paris et Lyon, qui a mis en place l'année dernière des classes doctorantes en partenariat avec la Sorbonne, le Ministère de la Culture et le Conservatoire national de musique et de danse de Paris. Ainsi la pointe aval de l'île Seguin sera entièrement dédiée à la musique. En complément, viendront s'ajouter des restaurants musicaux et des librairies spécialisées, le tout formant un ensemble d'excellence de niveau international.

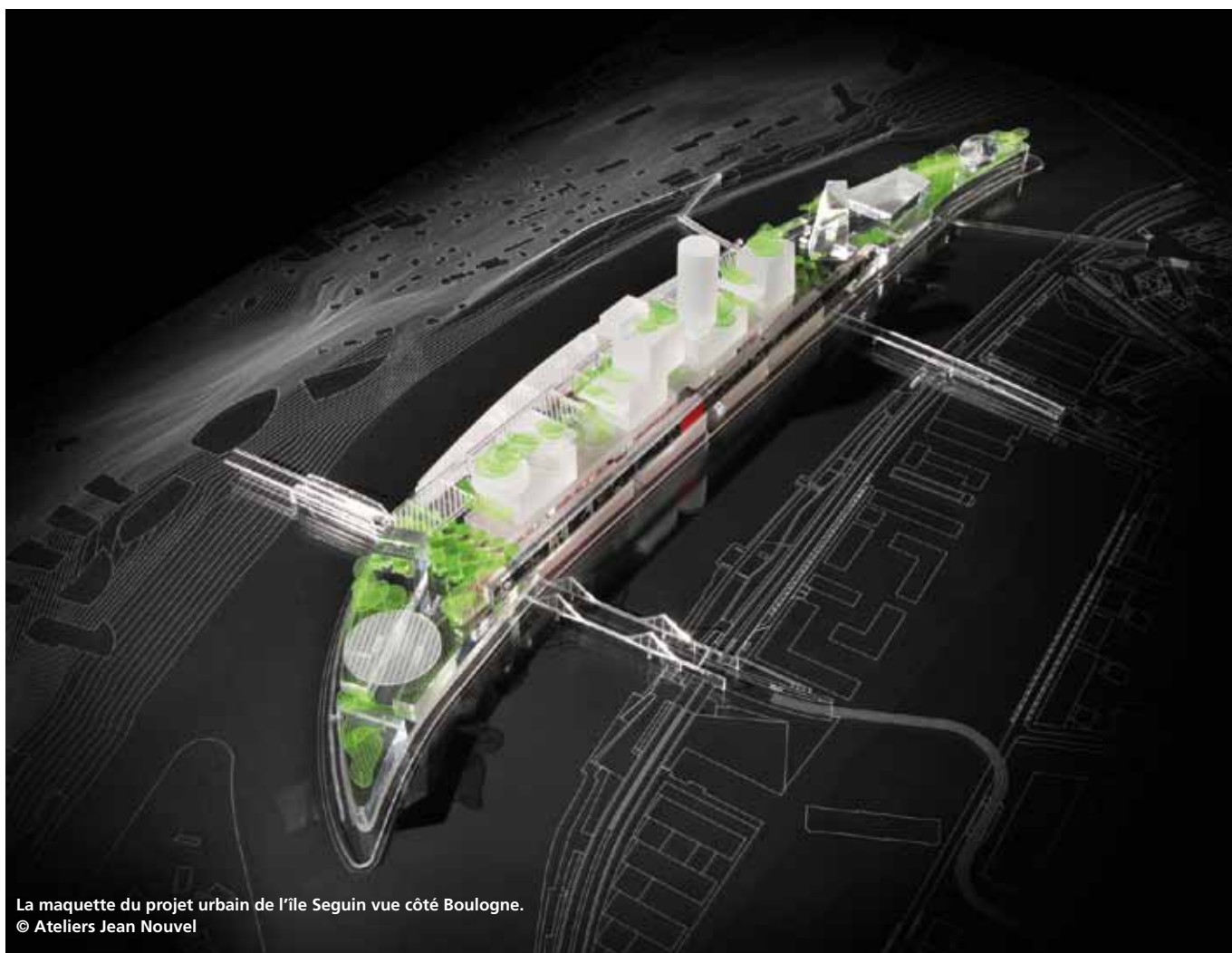
Le budget d'investissement est de l'ordre de 150 millions €. Les risques financiers sont faibles car le Conseil Général a décidé de financer le pôle musical dans le cadre d'un PPP [Partenariat Public-Privé] pour lequel des partenaires ont d'ores et déjà fait acte de candidature. Quant au conservatoire, il sera pris en charge par la Ville et la Communauté d'Agglomération. L'ensemble des financements publics seront votés d'ici à la fin 2011, ce qui permet d'envisager un démarrage du chantier fin 2013 ou début 2014 pour une livraison en 2016.

Ce qui change fondamentalement, c'est que la Ville n'est plus seule. Comparé aux précédents, le projet actuel est sécurisé à travers les partenariats établis avec le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat. Sans compter qu'il s'insère dans la Vallée de la Culture qui est désormais une réalité avec le Musée de la céramique et la Manufacture de Sèvres, l'île de Monsieur, le Musée Albert Kahn et le Musée Paul Belmondo.

Ametis-Infos :

Et que devient l'autre extrémité de l'île ?

Pierre-Christophe Baguet : Du côté de la pointe amont, l'idée consiste à réaliser un pôle consacré à l'art contemporain. Celui-ci



La maquette du projet urbain de l'île Seguin vue côté Boulogne.
© Ateliers Jean Nouvel

accueillerait la Fondation Cartier actuellement située à Paris, boulevard Raspail, et un "portail des arts" de 20 000 m² consacré à l'art contemporain comportant des salles de vente, des espaces d'exposition pour les galeries et des ateliers d'artistes.

La caractéristique de ce "portail" porté par un investisseur suisse, Natural Le Coultre S.A., serait d'être, dans sa partie vente, une zone sous douane permettant aux galeristes du monde entier de venir présenter des œuvres sans avoir à payer de TVA avant d'avoir été effectivement vendues. Cette contrainte fiscale est un handicap majeur pour le marché de l'art parisien qui pousse les galeristes à se détourner de la capitale.

Et, à côté de ces deux équipements majeurs, Renault semble acquis au principe de construire sur la parcelle de 1 000 m² qui lui appartient un bâtiment qui pourrait accueillir au rez-de-chaussée le "lieu de mémoire" auquel travaillent les associations et, dans les étages, son fonds d'art contemporain. Grâce au Président Carlos Ghosn et à Patricia Müller, j'ai eu le privilège de visiter cette collection que Renault voudrait valoriser. Cette association "mémoire" et œuvres d'art, à proximité de la Fondation Cartier et du futur "portail des arts" me paraît constituer un ensemble de très bonne facture.

Vous noterez néanmoins que je m'exprime au conditionnel car la réalisation de cet ensemble n'est pas encore finalisée. Il reste encore à régler avec les partenaires potentiels les derniers détails des conditions pratiques et financières de leur implantation.

Et, à proximité de ce pôle d'art contemporain, devrait se situer le "cirque numérique" de Madona Bouglione. Début novembre, lorsque nous avons signé un protocole, elle m'a annoncé qu'elle souhaitait porter la surface de ses installations de 12 000 à 15 000 m² parce qu'elle avait auprès d'elle un nouveau partenaire, le Cirque du Soleil. Son fondateur, Guy Laliberté, a en effet conservé un très bon souvenir de l'accueil que Renault lui avait réservé en 2005. Madona Bouglione souhaite créer autour d'une salle de 2 000 places des ateliers de formation et un lieu d'hébergement pour les artistes. On aurait donc un ensemble tourné vers l'art contemporain et le numérique renforcé par une extension du "Cube" d'Issy-les-Moulineaux, un lieu également spécialisé dans l'art numérique.

Aujourd'hui, l'art numérique est à la culture traditionnelle ce que la photo était à la peinture il ya cent cinquante ans. On imagine les perspectives ! Car on n'en est qu'aux balbutiements. Et les possibilités offertes semblent quasiment illimitées. C'est donc

une très bonne nouvelle que l'art numérique prenne place au côté de l'art contemporain sur la pointe amont et sur la partie centrale de l'île.

Ametis-Infos :

Pensez-vous que Jean Nouvel, l'architecte coordinateur de l'île, réussira à intégrer les éléments architecturaux de l'usine qui ont été conservés : le portail d'entrée situé à l'extrémité du pont Daydé et le fronton de la pointe amont ?

Pierre-Christophe Baguet : Personnellement, je le souhaite. Et il faut faire confiance à Jean Nouvel. Il y réfléchit. Le maintien d'une présence de Renault sur l'île avec le "lieu de mémoire" et son fonds d'art contemporain est en soi un signe fort. Et, si on peut le faire, on maintiendra le fronton de la pointe amont. Mais, si, comme c'était initialement prévu, on obtient qu'un tramway traverse l'île, je ne sais pas si on pourra conserver le portail du pont Daydé, car il faut aussi tenir compte des contraintes techniques d'accessibilité.

Ametis-Infos :

Ce projet de tramway semblait abandonné, reviendrait-il sur le devant de la scène ?



Jean Nouvel (à gauche) et Pierre-Christophe Baguet (à droite) le 7 juillet 2010, à l'occasion de la conférence de presse de présentation du projet urbain de l'île Seguin
© Thomas Bahi – Ville de Boulogne-Billancourt

Pierre-Christophe Baguet : Le nouveau projet consiste à créer un transport en site propre qui assurerait la liaison depuis le T2 Meudon sur Seine vers la ligne 9 à Boulogne-Billancourt en passant bien sûr par l'île Seguin et le Trapèze. On s'oriente aujourd'hui plutôt vers un BHNS [bus à haut niveau de service] que vers un tram classique sur rails que le STIF [Syndicat des Transports d'Île-de-France] avait refusé en 2007. L'urbanisation de 840 000 m² avec un potentiel de 15 000 à 18 000 nouveaux habitants et la création de 25 000 emplois justifient la création de lignes de transports en commun spécifiques.

Ametis-Infos :

La différence de couleur politique entre la Région d'un côté, la Ville et la Communauté d'Agglomération de l'autre n'engendre-t-elle pas des difficultés ?

Pierre-Christophe Baguet : Non, mais la donne a changé. Auparavant la ville de Boulogne-Billancourt était très isolée. Aujourd'hui GPSO repose sur une vraie cohérence territoriale et pèse un tout autre poids au sein du futur Grand-Paris avec ses sept communes et ses 300 000 habitants, sans compter ses six parlementaires, ses neuf conseillers généraux et ses quatre conseillers régionaux. Depuis deux ans, mon travail a

consisté à sortir Boulogne-Billancourt de son isolement. Car même si, nous sommes la première commune d'Île-de-France après Paris, dans le contexte actuel, il est impératif de se regrouper pour mieux affronter l'avenir.

Ametis-Infos :

Regrettez-vous que l'American University of Paris ait renoncé à venir s'installer sur l'île Seguin ?

Pierre-Christophe Baguet : Oui, parce qu'il aurait été sympathique d'accueillir cet établissement d'enseignement supérieur à caractère international, même s'il s'agit d'un organisme totalement privé au nom un peu pompeux. Non, si je songe que le choix des dirigeants de l'AUP reposait essentiellement sur des considérations d'ordre financier, liées aux conditions exceptionnelles qui leur avaient été faites pour emporter leur décision dans le contexte du traumatisme causé par l'annonce du retrait de François Pinault.

Je ne cours pas après les investisseurs qui viennent uniquement pour faire un tour de piste et repartir après avoir spéculé. Quand je rencontre des investisseurs privés intéressés par ce territoire d'exception, je leur rappelle que les rez-de-chaussée de tous les bâtiments devront être accessibles au public. Quel que soit leur point d'entrée sur

l'île, les futurs visiteurs devront percevoir l'unité du site et ressentir un sentiment de bien-être et de proximité.

Ametis-Infos :

Revenons au projet proprement dit. Comment sera traitée la partie centrale de l'île Seguin ?

Pierre-Christophe Baguet : Le trait de génie de Jean Nouvel a été, pour relier les deux pôles amont et aval, tous deux très denses en termes d'équipements et de structures, d'imaginer un double lien. Un axe très animé au Nord, face au Trapèze, constitué par une rue commerçante et un espace plus apaisé au Sud avec un jardin équipé d'un toit découvrable. C'est cet ensemble qui va donner du sens à l'île Seguin, tout en respectant son histoire. Le jardin d'une surface de 4,5 ha se situera à l'emplacement des presses de l'usine et il est prévu de remettre en place des ponts roulants pour faire fonctionner la verrière mobile. C'est une façon de rétablir un lien avec le passé industriel de l'île. Déjà, les 2,5 ha de la première partie du jardin inaugurée en juin dernier sont de plus en plus fréquentés. Comme c'était mon souhait, le public s'approprie l'île Seguin.

Et c'est par la rue commerçante que l'on aura accès au multiplexe cinémas d'une capacité de 3 200 à 3 500 places réparties entre 16 à 18 salles, à l'hôtel de catégorie internationale et à des sièges sociaux d'entreprises. L'île doit vivre. Elle ne doit pas être une île morte, ni le soir, ni le week-end, d'où la nécessité d'y organiser en permanence des animations en lien avec le monde de la culture, chacun des deux pôles devant répondre à l'autre.

Ametis-Infos :

Quel regard portez-vous sur le principe du déplacement du pavillon d'information de la SAEM et de sa métamorphose en un lieu dédié au passé et au futur de l'île Seguin ?

Pierre-Christophe Baguet : Le projet qui m'a été présenté me plaît beaucoup. Le concept même, fondé sur les containers maritimes me semble en totale adéquation avec l'économie du fleuve. L'image de la "4L" telle qu'elle apparaît sur les esquisses des architectes me pousse à demander que Renault et la Ville organisent en 2011 un événement exceptionnel à l'occasion du départ du "4L Trophy", cette course à vocation humanitaire entre Paris et Marrakech dans laquelle s'engagent de nombreux étudiants des écoles d'ingénieurs et de commerce.

Et une participation significative de Renault à ce projet de transfert et d'adaptation du pavillon d'information me semble indispensable. L'entreprise en tirera sûrement un bénéfice en termes d'image, comme notre ville.

Propos recueillis par Michel Auroy.